Église néo-apostolique
de Suisse

Planification pour un retour progressif à la vie communautaire

24.04.2020

Lors d'une nouvelle conférence téléphonique le lundi 20 avril 2020, les apôtres de district d'Europe ainsi que l'apôtre-patriarche Jean-Luc Schneider se sont prononcés en faveur de la planification d'une reprise prudente et progressive des **activités communautaires, toujours en conformité avec les réglementations des autorités locales.**



Services divins via internet et transmission téléphonique, groupes de chats sur les médias sociaux, pastorale par SMS ou vidéo:

Ces offres et bien d'autres contribuent à renforcer la communion entre les frères et sœurs pendant la pandémie du coronavirus. Il va de soi que le désir de retourner dans sa communauté et d'y retrouver la communion habituelle se fasse sentir de plus en plus. L'apôtre-patriarche et les apôtres de district ont convenu de préparer les premiers pas vers une **ouverture prudente. Lire la suite** ici.

Le développement de la pandémie du coronavirus n'est pas pareil dans tous les pays. Les exigences légales décrétées par les autorités en matière d'hygiène et de distanciation sociale diffèrent également. C'est aussi le cas dans les pays qui font partie du champ d'activité de l'apôtre de district de Suisse. Par conséquent, différentes règles étatiques et religieuses s'appliquent.

Réglementation des offres ecclésiales en Suisse

L'interdiction de se rassembler s'appliquera jusqu'au 7 juin 2020. Jusqu'à ce que les services divins soient à nouveau **possibles dans nos églises, ils sont proposés le dimanche à 9 h 30 via internet et transmission téléphonique, en allemand, français et italien.**

La transmission internet se fait par IPTV via les liens existants. Les services divins seront diffusés en différé tout au long du dimanche sur le même canal. Pour les frères et sœurs qui n'ont pas eu l'occasion de vivre le service divin le dimanche, ce dernier sera généralement disponible dès le lundi suivant et pendant une semaine sur le canal vidéo séparé « Vimeo ». Les données d'accès pour ce faire peuvent être demandées aux conducteurs de district.

Le 11 mai 2020, si le développement le permet, les écoles obligatoires de Suisse rouvriront leurs portes. Les autorités scolaires élaborent des concepts appropriés. La question de savoir si, et sous quelle forme, les cours de religion et de catéchisme pourront alors être proposés est toujours ouverte en ce moment. Protéger les enfants et les enseignants est une priorité absolue.

Les prescriptions actuelles officielles des autorités et celles qui sont internes à l'Église restent inchangées.